

SOMMAIRE DU DOSSIER D'APPROBATION DU PLU DE CHARAVINES

0- PROCEDURE

- Délibération du conseil municipal du 17 mai 2017 prescrivant l'élaboration du PLU
- Compte-rendu du débat du PADD (projet d'aménagement et de développement durables) du 4 mars 2023
- Délibération du 3 mars 2025 arrêtant le projet de PLU et tirant le bilan de la concertation - Bilan de la concertation
- Délibération du 19 janvier 2026 approuvant le PLU et ses annexes 1-2-3 relatives aux modifications intervenues après l'enquête publique
- Décision n°2019-ARA-KKU-1604 de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale après examen au cas par cas relative à l'élaboration du plan local d'urbanisme de Charavines
- Avis de la CDNPS relatif à l'étude de discontinuité au titre de la loi montagne relative au point relais cynégétique

1- RAPPORT DE PRESENTATION

- Rapport 1 – Diagnostic
- Rapport 2 - Etat Initial de l'environnement
- Rapport 3 – Justifications des choix
- Rapport 4 – Incidences sur l'environnement
- Rapport 5 - Annexes du rapport de présentation : Carte des aléas naturels
 - Carte des aléas naturels de la section Nord sur fond cadastral au 1/5000^{ème}
 - Carte des aléas naturels de la section Sud sur fond cadastral au 1/5000^{ème}
 - Rapport de présentation de la carte des aléas

2- PADD (PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES)

3- ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP)

- OAP sectorielles n°1 et 2
- OAP thématique « Mise en valeur des continuités écologiques et nature en ville »

4- REGLEMENT

- Règlement écrit
- Règlement graphique :
 - Plan 4.1 - Zones et prescriptions (hors risques naturels) du PLU
 - Plan 4.2 – Zones et prescriptions de risques Naturels du PLU

5- ANNEXES

5.1. Les servitudes d'utilité publique :

- Liste et plan des servitudes d'utilité publique
- Arrêtés préfectoraux de déclaration d'utilité publique n°2003-02133 du puits des Vannes et n°2003-01954 du forage du Guillermet
- Arrêté ministériel du 13/08/1947 d'inscription du Lac de Paladru à l'inventaire des sites pittoresques de l'Isère
- Arrêté préfectoral n°70-2772 du 09/04/1970 applicable pour la servitude A4 : Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux
- Arrêté de la préfecture de région n°03-058 d'inscription du four à cimentier l'acier des forges de Bonpertuis à Apprieu sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques
- Arrêté n°08-395 - Zones de présomption de prescriptions archéologiques – Commune de Charavines

5.2. Annexes sanitaires :

- Eau potable : plan du réseau d'eau potable / note de synthèse sur la compatibilité de l'approvisionnement en eau potable et le Plan Local d'Urbanisme de Charavines / règlement du service public d'alimentation en eau potable
- Assainissement des eaux usées : plan du réseau d'eaux usée / plan du zonage actualisé des eaux usées et note explicative du zonage / règlement du service assainissement collectif / règlement du service assainissement non collectif
- Assainissement des eaux pluviales : zonage pluvial / mémoire explicatif du schéma directeur pluvial / Plan réseau eaux pluviales secteur de Pagetière_rue principale_rue des plages
- Gestion des déchets : rapport annuel 2023 sur la gestion des déchets / règlement de collecte de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais / règlement d'implantation des points d'apport volontaires

5.3. Règlementation des boisements :

- A.P. n°93-792 de réglementation des semis et plantations d'essences forestières / plan de la réglementation de boisement au 1/10000^{ème}

5.4. Classement sonore des infrastructures de transports terrestres du département de l'Isère :

- Arrêté préfectoral n°38-2022-04-15-00007 portant révision du classement sonore des infrastructures de transports terrestres et ses annexes 1-1, 1-3, 2-1, 2-3

5.5. Zones à risque d'exposition au plomb en Isère :

- Arrêté préfectoral n°2001-5521 du 11 juillet 2001

5.6. Délibération du conseil municipal instaurant le Droit de Prémption Urbain en zones urbaines Ua, Ua1, Ub, Uh et Ui

5.7. Délibération du conseil municipal soumettant les clôtures à déclaration préalable

5.8. Délibération du conseil municipal soumettant les ravalements de façades à déclaration préalable